

FICHE DE CANDIDATURE – AFRICA T-AWARDS 2027

Trophées

« Africa CIO of the Year 2027 – Male & Female »

Ils récompensent non pas la notoriété ou la taille de l'organisation, mais les dirigeants des systèmes d'information ayant concrètement contribué à la transformation numérique, à l'innovation, à la sécurité et à la performance de leur organisation en Afrique.

Condition fondamentale d'éligibilité

La distinction ne récompense ni l'ancienneté, ni le prestige du titre, ni la notoriété de l'organisation. Elle récompense des réalisations concrètes, récentes, mesurables et vérifiables ayant contribué à une véritable transformation numérique.

Pour l'édition 2027, l'évaluation porte prioritairement sur les réalisations accomplies entre janvier 2024 et décembre 2026, afin de garantir le caractère récent des projets récompensés.

Critère transversal obligatoire : preuves et réalisations vérifiables

Chaque DSI nominé devrait pouvoir justifier d'au moins un projet majeur effectivement déployé, avec des éléments objectifs : résultats obtenus, indicateurs de performance, nombre d'utilisateurs concernés, économies réalisées, amélioration des délais, renforcement de la cybersécurité ou transformation significative d'un processus métier.

Merci de remplir cette fiche avec précision. Elle servira de base à l'évaluation de votre candidature par le jury.

1. Informations générales

Nom et prénom du/de la candidat(e) :

Fonction actuelle :

Nom de l'organisation / entreprise :

Pays de résidence :

Email professionnel :

Numéro de téléphone :

2. Description du projet numérique piloté

Titre du projet :

Année de mise en œuvre :

Objectifs principaux du projet :

Résultats obtenus (indicateurs, impact sur les usagers ou citoyens) :

[p. 2](#)

Contact organisation

Cité Keur Damel DAKAR-SENEGAL. Contact : africatawards@kubukconseil.com

3. Leadership et vision stratégique

Comment votre rôle a-t-il été déterminant dans la réussite du projet ?

Quelles valeurs de leadership vous définissent dans votre mission de DSI ?

En quoi votre vision s'aligne-t-elle avec les priorités numériques de votre pays ou organisation ?

4. Pièces jointes (facultatives mais recommandées)

- Présentation du projet (PowerPoint ou PDF)
- Lettre de recommandation ou attestation de l'organisation
- Tout autre document utile à l'évaluation

5. Déclaration sur l'honneur

Je certifie que les informations fournies dans ce document sont exactes et vérifiables.

Nom et signature : _____

Date : ____ / ____ / 2026

Critère	Pondération	Ce qui est évalué
1. Impact de la transformation numérique menée	25 points	Le ou la DSI a-t-il piloté une transformation numérique ayant produit des résultats concrets pour son organisation, ses collaborateurs, ses clients, ses usagers ou les citoyens ?
2. Innovation et modernisation du système d'information	15 points	A-t-il ou elle introduit des technologies, architectures ou méthodes innovantes : cloud, IA, automatisation, data, plateformes numériques, interopérabilité ou modernisation des infrastructures ?
3. Cybersécurité, résilience et maîtrise des risques	15 points	Quelles actions concrètes ont été engagées pour renforcer la cybersécurité, la continuité d'activité, la protection des données et la résilience du système d'information ?
4. Résultats mesurables et création de valeur	20 points	Les projets pilotés ont-ils permis de réduire les coûts ou les délais, d'améliorer la productivité, la qualité des services, l'expérience utilisateur ou les performances opérationnelles ?
5. Leadership, gouvernance et développement des talents	15 points	Le ou la DSI démontre-t-il un véritable leadership ? A-t-il développé les compétences de ses équipes, favorisé l'émergence de talents africains et instauré une gouvernance numérique efficace ?
6. Rayonnement et contribution à l'écosystème numérique africain	10 points	Le ou la DSI contribue-t-il au-delà de son organisation à l'écosystème numérique africain par le partage d'expérience, le mentorat, la formation, l'open innovation ou des initiatives collectives ?

Total : 100 points.

